L'Association Randonnées Chichéennes

A Monsieur Gonzague De Beauregard (Copie aux conseillers municipaux de Chiché)

Monsieur,

Notre association, créée en janvier 1998, a défini ses objectifs dans l'article II de ses statuts :

Article II. Buts de l'association

L'association a pour objectif général de préserver et de valoriser le patrimoine chichéen par :

- la promotion d'activités touristiques du style randonnées pédestres, cyclotouristes, équestres...
- l'inventaire des chemins existants.
- le balisage des circuits et l'organisation de leur entretien.
- l'organisation d'activités découvertes (nature, histoire, culture ...)

Un calendrier annuel de randonnées diverses est mis en place lors de l'AG de février. Les activités des « Petits Curieux » , 2 fois par trimestre, sensibilisent les enfants à la protection de notre environnement.

Nous nous efforçons de valoriser notre patrimoine des chemins.

Depuis 2000, La commune, après avoir réouvert certains chemins condamnés, entretient chaque année l'ensemble des chemins accessibles en tracteur.

Notre association adhère à la FFRP (Fédération Française de la Randonnée Pédestre) et à son Comité Départemental. Dans ce cadre nous avons mis en place 4 circuits officiels concernant différents secteurs de la commune de Chiché: Les bois de Chausserais, les moulins du Thouaret (départ de Rochette à Faye l'Abbesse), Le Prizard (départ de Nantilly) et les Vergers de la Moinie. Ces circuits, balisés en jaune, sont publiés sur fiche et mis en vente dans les différents points de tourisme des Deux-Sèvres. Ils attirent régulièrement des promeneurs qui ont plaisir à marcher dans notre campagne.

L'association continue son travail de prospection et de mise en place de nouveaux circuits. C'est dans ce cadre que se situe ce courrier. Monsieur de Beauregard, l'allée communale des « 4 bornes » qui relie les « 4 bornes » à la « Coulée des forges », traversant vos bois sur près de 3 km, présente un très grand intérêt pour les randonneurs. Nous constatons que le libre accès sur une partie de cette allée n'est pas possible (grillage aux deux extrémités de cette partie). En 1998-1999, nous nous sommes rencontrés à plusieurs reprises (cf courrier du 23/11/98), mais aucune suite n'a été donnée aux différentes solutions envisagées. Constatant l'absence de la moindre avancée dans les discussions, nous demandons le rétablissement complet du libre passage dans cette allée, du point de départ les « 4 bornes » jusqu'au point d'arrivée à la « Coulée des forges ».

De plus, nous nous étonnons de la disparition d'une pancarte annonçant cette allée (pancarte installée sur terrain communal avec l'autorisation de M le maire de Chiché).

Nous sommes disponibles pour reprendre les discussions et nous vous prions d'agréer, Monsieur De Beauregard, l'expression des respectueuses salutations des membres de notre Conseil d'Administration.

L'Association Randonnées Chichéennes

A Monsieur Gonzague De Beauregard
(Copie à Mme la présidente du CDRP,
M le Président du Conseil Général,
M le maire pour les conseillers municipaux de Chiché)

Monsieur,

Dans un courrier daté du 29 août 2005, nous vous écrivions : l'allée communale des « 4 bornes » qui relie les « 4 bornes » à la « Coulée des forges », traversant vos bois sur près de 3 km, présente un très grand intérêt pour les randonneurs. Nous constatons que le libre accès sur une partie de cette allée n'est pas possible (grillage aux deux extrémités de cette partie). En 1998-1999, nous nous sommes rencontrés à plusieurs reprises (cf courrier du 23/11/98), mais aucune suite n'a été donnée aux différentes solutions envisagées. Constatant l'absence de la moindre avancée dans les discussions, nous demandons le rétablissement complet du libre passage dans cette allée, du point de départ les « 4 bornes » jusqu'au point d'arrivée à la « Coulée des forges ».

Dans un courrier daté du 13 décembre 2005, adressé à la mairie de Chiché, vous avez écrit : Ne pouvant augmenter la surface de mon offre d'échange, nous allons installer un grillage le long des parcelles BD 20, BD 21, BD 22 et BD 23 partie. Nous vous ouvrirons le chemin communal aux deux bouts du tronçon d'environ 700 mètres.

Dans le compte-rendu du conseil municipal de Chiché du 9 janvier 2006 il est écrit : le conseil municipal prend acte de cette réponse et demande la réalisation des travaux avant la fin du premier semestre 2006. Les entrées devront être accessibles pour des véhicules motorisés.

Des éléments nouveaux ont fait que rien n'a été entrepris depuis cette date.

Le C.A. de notre association , réuni le jeudi 27 mars 2008, redemande le rétablissement complet du libre passage dans cette allée, du point de départ les « 4 bornes » jusqu'au point d'arrivée à la « Coulée des Forges ». Vous avez remarqué que des bénévoles de l'association ont nettoyé l'allée en novembre dernier. Nous nous tenons à votre disposition et en tous cas nous vous demandons de nous faire connaître votre position avant notre prochaine réunion du mercredi 23 avril 2008. Nous vous prions d'agréer, Monsieur De Beauregard , l'expression des sentiments distingués des membres de notre Conseil d'Administration.

Pour le C.A. de l'association Randonnées Chichéennes Le Président Serge Merceron

La Girardière 79350 *Chiché* 0549724076

Le 15 Avril 2008

G. de Beauregard La Rochejaquelin 79150 Voultegon

GROUPEMENT FORESTIER
de CHAUSSERAYE
G. de Beauregard
79150 VOULTEGON
Tél. 49.80.20.38

Association Randonnées Chichéennes La Girardière 79350 Chiché

Messieurs,

Votre courrier du 6 Avril 2008 nous est bien parvenu, concernant le chemin des 4 bornes.

Un échange de terrains étant à l'étude avec la commune, entre ce chemin et une partie du bois touchant les lotissements du bourg, nous attendons le résultat définitif pour vous faire connaître notre position.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

G. de Beauregard

- - ch purum

L'Association Randonnées Chichéennes

A Monsieur le maire de Chiché Copie à M Gonzague De Beauregard à Mme la présidente du CDRP, M le Président du Conseil Général,

Monsieur le maire,

Veuillez trouver ci-joint la réponse de M G.de Beauregard à notre courrier du 6 avril 2008.

Les membres de notre Conseil d'Administration en ont pris connaissance dans notre réunion du 23 avril 2008.

Nous n'avons pas à préjuger de l'étude en cours sur l'échange de terrains entre la commune et M G de Beauregard.

Nous constatons simplement que, depuis que notre association existe (janvier 1998), le dernier tiers de l'allée des 4 bornes n'est pas accessible (plus de 700m), il est fermé par un grillage à ses deux extrémités.

Il y a eu des discussions à de nombreuses reprises, aucune n'a abouti. Cette situation ne peut pas se pérenniser.

Nous demandons que M le maire de Chiché exige que le libre accès à cette partie d'un chemin communal soit rétabli dans les plus brefs délais. Sinon, dans sa réunion du 21 mai, notre association étudiera les moyens à mettre en œuvre pour faire respecter la loi.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le maire, l'expression des sentiments distingués des membres de notre Conseil d'Administration.

Pour le C.A. de l'association Randonnées Chichéennes Le Président Serge Merceron